

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mai 2020 à 20h00

(A la salle des fêtes)

**Membres excusés** : Pierre JOLY pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE

- **Installation du conseil municipal :**

Faite par Jean-Luc VILLEMAIRE, qui a déclaré les membres du nouveau conseil municipal cités et présents, installés dans leur fonction. Secrétaire de séance : Camille DESBORDES. ASSESSEURS : Aurélie GAMBÉY et Jean-Pierre FERRIER

- **Election du maire, sous la présidence de l' élu le plus âgé :**

La présidence de l'assemblée est confiée au plus âgé des membres, Monsieur Patrick ESCAICH. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

- Jean Luc VILLEMAIRE : 13 voix
- Blanc : 2 voix

Monsieur Jean-Luc VILLEMAIRE est élu Maire.

- **Détermination du nombre d'adjoints :**

Proposition du nouveau Maire, Jean Luc VILLEMAIRE, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire au maximum et d'un adjoint au minimum.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, fixe à QUATRE, le nombre d'adjoints au maire de la commune, à 14 voix pour et 1 abstention.

- **Election des adjoints :**

- **1<sup>er</sup> adjoint :**

- Mme GAMBÉY Aurélie : 13 voix
- Blanc : 2 voix

Mme GAMBÉY Aurélie est élue Première Adjointe.

- **2<sup>ème</sup> adjoint :**

- Mme BUSI Maryline : 0 voix
- Mr MALIN Jacky : 6 voix
- Mr TABOURET Christophe : 9 voix
- Blanc : 0 voix

Mr TABOURET Christophe est élu Deuxième Adjoint.

- **3<sup>ème</sup> adjoint :**

- Mme BUSI Maryline : 5 voix
- Mr MALIN Jacky : 8 voix
- Blanc : 2 voix

Mr MALIN Jacky est élu Troisième Adjoint.

- **4<sup>ème</sup> adjoint :**

- Mme BUSI Maryline : 5 voix
- Mr FERRIER Jean-Pierre : 7 voix
- Blanc : 3 voix

Mr FERRIER Jean-Pierre est élu Quatrième Adjoint.

Les conseillers communautaires sont Jean-Luc VILLEMAIRE (Titulaire) et Aurélie GAMBÉY (Suppléante)

- **Indemnités :**

Monsieur le Maire informe les membres qu'il convient de fixer le montant des indemnités maire et adjoints. A l'unanimité, les taux fixés sont les suivants :

- 36.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le maire.
- 10 % pour le 1<sup>er</sup> adjoint
- 8.50 % pour le 2<sup>ème</sup> adjoint
- 7.75 % pour le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoint

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Mme Françoise PELGRIN (4<sup>ème</sup> adjoint dans précédent mandat) a renoncé à ses indemnités pour le mois de mai.

- **Charte de l'Elu local :**

Monsieur le Maire donne lecture de la « Charte de l'Elu local » et demande si des questions sur les statuts de l'Elu Local.

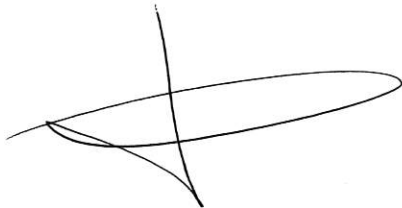
- **Vie Communale :**

Monsieur le Maire informe de 2 naissances et de 2 décès.

- **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe :

- La Journée Citoyenne du 13 juin est annulée.
- Nouveaux locataires dans 2 appartements communaux.
- Un masque a été distribué à chaque administré. Possibilité pour ceux qui le souhaitent d'avoir un 2<sup>ème</sup> masque, ceux-ci seront à disposition courant juin en mairie.
- Le prochain conseil aura lieu le vendredi 19 juin à la salle des fêtes

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a curved line on the right that loops back towards the center.